

AVRIL 2016

PASSION ARCHITECTURE

LA REVUE SYNDICALE DES ARCHITECTES



RÉGION PAYS DE LA LOIRE | UBER OR NOT UBER | PROPOSITIONS POUR DES CONVERGENCES EUROPÉENNES DANS L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'ARCHITECTE | NE LAISSEZ PAS DISPARAÎTRE LA "BRANCHE ARCHITECTURE" ! | L'UNSA ET BIM PRESCRIRE EN PREMIÈRE LIGNE SUR LE BIM | FORMATION RÉNOVATION GLOBALE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, DU DIAGNOSTIC À L'OFFRE ADAPTÉE |

Unsa

L'UNION DES ARCHITECTES

LE BIM

L'UNSFa ET BIM PRESCRIRE EN PREMIÈRE LIGNE SUR LE BIM

Le 28 janvier dernier, près d'une centaine de confrères ont participé, sur invitation de l'UnsfA Île-de-France, l'UnsfA 75 et des Clubs "Prescrire" et "BIM Prescrire", à une soirée sur le thème : "BIM et ses impacts sur la rémunération des architectes".

Je souhaite remercier chaleureusement les deux intervenants Franz Namiach, directeur de la construction de France Habitation et OGIF, et Éric Rullier de BETTEX, président de CFD Immobilier, qui ont exprimé leur point de vue sur le sujet épineux de la revalorisation du BIM par rapport à nos honoraires. Quelles conclusions en tirer :

- la loi MOP est complètement compatible avec le BIM,
- les maîtres d'ouvrages présents sont globalement favorables à rémunérer de nouvelles missions proposées par les architectes : métrés, management de la maquette numérique, synthèse, communication, gestion de la maquette numérique après livraison de l'ouvrage... ;
- les architectes doivent considérer le BIM comme une formidable opportunité de reconquérir en premier lieu des mar-



chés de taille modeste : maisons individuelles, réhabilitation... En "reprenant la main" sur les missions techniques et l'économie de projet en collaboration avec nos partenaires de la maîtrise d'œuvre ;

- les relations avec les industriels et les entreprises (de l'artisan à l'entreprise générale) sont révolutionnées : catalogues numériques, mise à disposition de "pré-métrés" aux artisans, travail collaboratif sur plateforme...

Une belle soirée à renouveler dans toute la France ! L'UnsfA, "Prescrire" et "BIM Prescrire" sont à votre écoute pour les organiser.

Lionel Blancard de Léry, vice-président de l'UnsfA, président des clubs "Prescrire" et "BIM Prescrire"



Le BIM est un nouvel enjeu que les architectes, l'ensemble de la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage doivent "prendre à bras le corps".

La conférence qui a eu lieu à l'UnsfA, sous l'égide du Club Prescrire, a permis de démontrer que des maîtres d'ouvrage privés s'étaient déjà lancés dans l'aventure et avaient utilisé le BIM comme moyen de communication avec leurs architectes.

C'est une nouvelle "langue" commune

à tous et qui va réinventer les rapports de tous les partenaires à l'acte de construire !

Mais, comment avoir les mêmes outils informatiques dans le cadre de projet ou parfois d'une région à une autre ? Nous sommes architectes mandataires avec des bureaux d'études n'utilisant pas toujours les mêmes outils informatiques.

Également, la loi MOP, formidable outil de dialogue et de négociation entre architectes, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage, doit intégrer ce nouvel "outil- langage" dans la complexité des contrats. Nous sommes dans une période charnière dans laquelle les honoraires de maîtrise d'œuvre se négocient durement et parfois sont "suicidaires" pour certaines agences qui les proposent à la baisse.

Sous prétexte du BIM, ne bradons pas les rémunérations de la maîtrise d'œuvre ! Lors de ce débat, on l'a vu encore, des agences d'une certaine taille se sont permis le luxe de travailler à perte pour cette nouvelle expérience, soyons prudents !!

L'architecture n'est pas un art de soliste et chacun, y compris les maîtres d'ouvrage, doit mesurer les nouveaux coûts induits par le BIM.

Pierre Chomette, architecte DPLG responsable de "Chomette-Lupi et Associés-Architectes", membre du CA D'AMO, Architecture et Maître ouvrage ; membre du Bureau de Betocib, architecte de MOA publique et enseignant



"La seule source de connaissance, c'est l'expérience" (Albert Einstein).

En tant que maître d'ouvrage, mon rôle est de définir l'objectif et les besoins ainsi que les contraintes et exigences qui les accompagnent. C'est cette vision appliquée au BIM que j'ai tenté d'exprimer lors de mon retour d'expérience du 28 janvier 2016. Avec toutes les équipes, nous avons tenté d'innover,

nous nous sommes parfois trompés, nous avons corrigé toujours... En partageant cette expérience nous l'avons doublée, nous l'avons confrontée à d'autres et enrichie. Cette connaissance partagée est la vocation des rencontres BIM PRESCRIRE et notre objectif est de la faire progresser rapidement.

Franz Namiach, Directeur de la construction France Habitation – OGIF



La bonne nouvelle est que le BIM est un outil ! Il permet d'améliorer la conception des ouvrages, de maîtriser les coûts et d'améliorer la qualité.

Un beau programme qui démarre mais qui n'empêche surtout pas l'architecte de créer, d'imaginer ; les industriels de concevoir de nouvelles solutions pour les bâtiments de demain et de continuer leurs actions de prescription.

Liliane Durris,
leader Prescription et Communication Axalta Coating Systems France

DU BIM AU SAP



Le Syndicat des Architectes de Paris (SAP) a toujours anticipé nos marchés de demain. De l'ISO 9001 au CSPS et au HQE, il a su dénicher les nouveautés et mettre en place les outils et les formations qui les accompagnent.

La séance sur le BIM organisée par François Barbier, notre président, et Lionel Blancard De Léry, président de BIM Prescrire, s'annonçait comme un nouvel eldorado à conquérir. J'ai toujours écouté depuis des années,

avec attention ce que nous disaient Thierry Parinaud et Emmanuel Petit sur les IFC, les échanges de données, les BATIBOX, etc... mais avec une certaine distance par rapport à ma pratique.

Benoît Senior nous a dressé un tableau de ce qu'est le BIM aujourd'hui, quels enjeux dans la chaîne d'acteurs, quels bénéfices nous pouvons en tirer, quelle urgence il y a à s'emparer du sujet pour les architectes.

Quelle ne fut pas ma surprise lorsque, au fur et à mesure des exposés, je découvrais que tout le travail effectué depuis des années par nos pionniers était devenu une réalité dans les agences les plus avancées et surtout chez les maîtres d'ouvrage. Ils ont expliqué comment ils utilisent la maquette numérique dans leur appel d'offres, le gain de temps pour faire l'analyse des projets, comment ils les notent, comment ils l'intègrent dans leur process et l'intérêt qu'ils en tirent.

Le public était composé de toutes les générations, du jeune confrère aux agences structurées qui se sont équipées, formées et pratiquent le BIM au quotidien.

Quelques phrases notées au vol : "Les agences qui ne s'y mettent pas aujourd'hui n'existeront plus dans 3 ans !", "Les places sont à prendre maintenant", "L'Unifa a négocié avec les éditeurs de logiciels un kit BIM comprenant la formation et les outils", "Les maîtres d'ouvrage attendent beaucoup de notre part pour recomposer l'équipe de maîtrise d'œuvre autour de ce nouvel outil.", "Les petites agences sont plus souples et adaptables pour opérer cette mutation", "Les assureurs doivent en tenir compte pour baisser les primes car la démarche réduira les sinistres et les milliards de la non-qualité", "Les maîtres d'ouvrage doivent rémunérer ce travail à son juste prix, c'est dans leur intérêt", "Le sujet est une rupture technologique dans nos process qui est décisif pour la profession."

Gérard Sénior, architecte ▲



Quel est l'intérêt du BIM pour le maître d'ouvrage ? Les réponses sont multiples : visualisation 3D à l'échelle urbaine, suivi dynamique en phase APS-APD, exploitation de la maquette numérique à titre commercial, gain de productivité et de qualité en phase projet, sans oublier les améliorations apportées dans la gestion future du bâtiment. Cette analyse a conduit notre société à revoir son organisation interne quant au suivi des projets par

la mise en place d'un cahier des charges BIM compatible et l'intégration d'un AMO BIM, mais aussi à adopter un nouveau mode de travail "Open BIM" qui met la maquette numérique au centre d'un travail collaboratif. Ce virage, nous pensons que l'architecte doit également le prendre. Il y trouvera de vrais bénéfices, confortant sa place centrale au cœur du dispositif de conception et de production, avec des gains de productivité, des missions plus complètes et mieux rémunérées qui pourront avoir des prolongements au cours de l'exploitation de l'immeuble.

Éric Rullier, président CFD Immobilier



LE BIM, UN NOUVEL OUTIL À LA DISPOSITION DES INDUSTRIELS POUR LA PRESCRIPTION DANS LE BÂTIMENT

Cette conférence du 28 janvier 2016 présentait les différents points de vue des acteurs du bâtiment, architectes, maîtres d'œuvre...

Que de travail encore dans les mois, les années à venir ! L'architecture est en mouvement, les architectes, les maîtres d'œuvre, les industriels s'activent, travaillent, s'interrogent. Chacun doit

trouver sa place, définir son rôle, les industriels s'adaptent et les normes sont en train d'être mises en place à différents niveaux, européen et nationaux.

